

L'industrialisation de l'Afrique nécessite une approche continentale en association avec les entrepreneurs locaux

Par Mario PEZZINI

OCDE

et Arthur MINSAT

Chef de l'unité Afrique ⁽¹⁾

Les politiques d'industrialisation de l'Afrique doivent tirer parti des transformations du continent. Le premier défi est la création massive d'emplois et l'accélération de l'industrialisation. La mise en place de politiques adaptées pourrait permettre de lever les obstacles auxquels se heurtent la plupart des entrepreneurs : favoriser le développement des compétences afin de répondre aux besoins du marché du travail, soutenir les regroupements d'entreprises (*clusters*) ou encore améliorer l'accès des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises, à des instruments de financement adaptés. Enfin, approfondir les partenariats existants permettra de renforcer les capacités, de transférer des connaissances et de faciliter le financement lié au développement du continent.

L'industrialisation est de nouveau au centre des politiques africaines et des préoccupations des partenaires du développement de l'Afrique, avec un objectif précis : créer des « emplois de qualité » pour une population jeune (l'âge médian étant 19,4 ans) et en forte croissance (doublement de la population entre 2015 et 2050). Les ambitions de développement du continent – incarnées par l'Agenda 2063 de l'Union africaine – illustrent la nécessité pour les pays africains de transformer la structure de leurs économies afin de créer une croissance forte, durable et inclusive.

Alors que le continent a connu une croissance économique soutenue de 4,7 % par an en moyenne depuis 2000, cette expansion n'a pas créé suffisamment d'emplois de qualité, ni amélioré le bien-être de la population. Les défis liés aux emplois sont importants. En moyenne, 29 millions de jeunes atteindront chaque année l'âge de travailler – 16 ans – entre aujourd'hui et 2030. En comparaison, ils étaient 14 millions de nouveaux entrants par an entre 2000 et 2015. Mais la part des emplois vulnérables (tels que définis par l'Organisation internationale

du travail) représente 66 % des emplois en Afrique. Sans industrialisation, cette part demeurera inchangée d'ici à 2022 – loin de l'objectif fixé par l'Agenda 2063 de la porter à 41 % en 2023. La structure des économies reste duale, avec une dominance de l'informel : l'économie informelle représente 61 % de l'emploi en milieu urbain, constitue la source de 93 % des emplois nouvellement créés, et contribue en moyenne à 42 % du RNB de l'Afrique subsaharienne. Dans de nombreux pays, au Bénin notamment, plus de 90 % de la population active travaille dans l'économie informelle ; de même, les systèmes de protection sociale restent insuffisants.

Quelles sont les perspectives du continent ?

Le continent africain évolue rapidement et son développement sera probablement différent de celui des autres régions du monde

La transformation de l'Afrique se caractérise par une croissance démographique et urbaine sans précédent. L'intégration régionale sera bientôt relancée avec la mise en œuvre, en juillet prochain, de la zone de libre-échange continentale (ZLEC), aujourd'hui signée par vingt-deux pays. De plus, ces transformations ont lieu à une époque

(1) Les auteurs remercient Elisa Saint-Martin pour l'assistance scientifique qu'elle leur a apportée.



L'usine Inyange, près de Kigali (au Rwanda), qui produit de l'eau minérale, des jus de fruits, du lait...

« Les agro-industries bénéficient d'un vaste potentiel de développement en Afrique, notamment grâce à la transition urbaine. »

où l'innovation technologique s'accélère, tout comme le changement climatique, et où le commerce s'accroît avec les économies émergentes, comme la Chine, l'Inde ou la Turquie. La valeur de ces échanges commerciaux a sextuplé en l'espace de quinze ans, passant à 351 milliards USD en 2016. Cela représente 49 % des échanges du continent, presque autant que la part des échanges avec les partenaires traditionnels que sont l'Europe et l'Amérique du Nord ! À travers ces bouleversements, l'Afrique pourrait renforcer les liens entre sa demande locale grandissante et son tissu industriel, accéder à de nouveaux marchés et développer de nouvelles opportunités grâce aux technologies disponibles.

Les initiatives industrielles peuvent tirer parti de cet environnement économique en pleine mutation

L'Afrique a une économie formelle extravertie, avec un commerce se tournant de plus en plus vers ses nouveaux partenaires : en 2017, 46 % des exportations africaines étaient à destination de pays émergents. En outre, plus de la moitié des investissements directs étrangers (IDE) (55,6 %) réalisés en Afrique étaient motivés par le potentiel que représente le développement des marchés domestiques, une part correspondant à celle de l'Asie (55,7 %) et supérieure à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes (44,8 %). En effet, pour quinze produits non

agricoles, la demande locale africaine a augmenté plus vite que la moyenne mondiale entre 2005 et 2015. Enfin, l'augmentation des coûts de production en Asie pourrait améliorer la compétitivité de l'Afrique. Pour concrétiser ce potentiel, les pays africains doivent développer leurs propres chaînes de valeur régionales et locales au travers de réseaux de production ancrés dans leurs territoires (AUC/OECD, 2018).

L'industrialisation de l'Afrique ne se limitera pas au seul secteur manufacturier

Le commerce mondial des services progresse plus rapidement que celui des produits manufacturés. En Afrique, il s'est chiffré à plus de 240 milliards USD en 2015 contre 140 milliards en 2005. Le continent africain peut encore améliorer sa position dans le commerce des services, avec une part de 2,2 % pour les exportations et de 4 % pour les importations en 2012 (UNCTAD, 2015). Le secteur des services tire la croissance dans les pays pauvres en ressource naturelles, des pays dans lesquels il a contribué à hauteur de 3 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB entre 2000 et 2015. Les services créent aussi la majorité des nouveaux emplois non agricoles dans la plupart des pays. Cependant, c'est essentiellement dans des activités à faible valeur ajoutée, comme le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie. Pour

mieux participer au commerce mondial des services, il faut développer des services à plus forte valeur ajoutée et intégrés aux chaînes de valeur, notamment en continuant d'améliorer les compétences de la population active à un niveau approprié.

En outre, les agro-industries bénéficient d'un vaste potentiel de développement en Afrique, notamment grâce à la transition urbaine. Par exemple, la demande en aliments transformés a augmenté 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale entre 2005 et 2015. Ce marché devrait tripler d'ici à 2030, offrant aux entreprises africaines l'occasion de tirer parti des gains de productivité réalisés dans l'agroalimentaire. En Afrique de l'Ouest, l'économie agroalimentaire représente ainsi 66 % de l'emploi total (Allen *et al.*, 2018). Néanmoins, cette croissance s'accompagne de pressions liées à une concurrence accrue qui peut menacer la croissance inclusive et l'environnement : les importations alimentaires du Nigéria s'élevaient à presque 2 milliards USD au titre de l'année 2017 ; celles-ci risquent de s'accroître sans un meilleur investissement dans les économies rurales locales.

Les nouvelles technologies (la robotique, l'automatisation, l'intelligence artificielle, la fabrication additive, l'Internet industriel, l'analyse de données...) pourraient accélérer la transformation des entreprises africaines si de bonnes politiques sont mises en place

Ces nouvelles technologies permettent d'être plus compétitifs sur les marchés internationaux et de promouvoir l'entrepreneuriat, comme l'expérience du Rwanda le démontre. L'Afrique a déjà une longueur d'avance dans plusieurs domaines. Au Kenya et au Nigéria, les services de banque mobile sont plus sophistiqués que dans nombre de pays membres de l'OCDE. En Afrique subsaharienne, on dénombre plus de 222 millions de comptes bancaires mobiles, soit davantage que dans toutes les autres régions en développement réunies (GSMA, 2015). Ces nouvelles technologies sont aussi utilisées pour améliorer la gouvernance et la transparence (comme au Cabo Verde), et pour rendre la collecte de l'impôt plus efficace (comme en Afrique du Sud). Dans le cadre du dialogue sur les politiques de développement, le Centre de développement de l'OCDE a produit les Examens de la politique de transformation de la production (PTPR) qui fournissent une analyse des outils disponibles et des bonnes pratiques en matière de politiques de transformation économique (OECD, 2017a). Depuis 2013, le Centre a également conçu un cadre politique pour évaluer le développement des *start-ups* dans les économies en développement.

Stimuler l'industrialisation africaine passe par des politiques novatrices visant à exploiter le potentiel du secteur privé

L'Afrique est la région la plus entrepreneuriale du monde : 22 % des Africains en âge de travailler créent de nouvelles

entreprises, contre 13 % en Asie et 19 % dans les pays d'Amérique latine. Les jeunes PME sont le plus puissant vecteur d'emplois : la création nette d'emplois formels est réalisée à hauteur de 22 % par des entreprises existant depuis moins de cinq ans et comptant moins de vingt employés. En Éthiopie, notamment, certains travailleurs préfèrent le travail indépendant aux emplois industriels : ils y trouvent des conditions de travail moins difficiles et souvenent de meilleures perspectives de revenus. Les jeunes PME sont un pilier de la croissance inclusive.

Malgré ce potentiel, l'entrepreneuriat reste sous-exploité pour participer à l'industrialisation

En effet, les performances des entrepreneurs dépendent de multiples facteurs, notamment leurs compétences (techniques ou managériales), leur motivation et leurs investissements dans les ressources humaines, la R&D et l'étude de marché (CAF, 2013). Trois principales contraintes entravent le développement de l'entrepreneuriat africain :

- Les entrepreneurs peinent à innover : en début de cycle, moins d'un cinquième des entrepreneurs africains proposent de nouveaux produits ou services sur le marché, soit le taux le plus bas parmi les régions en développement. La majorité d'entre eux (55 %), et dans une plus large mesure les femmes (63 %), travaillent dans des secteurs peu productifs, tels l'hôtellerie ou la restauration.
- Pour environ un tiers des entrepreneurs africains, leur choix de se lancer dans l'entrepreneuriat a été motivé par l'absence d'emplois dans l'économie formelle. Là encore, les femmes sont les plus vulnérables : 74 % de leurs emplois étant informels, contre 61 % des hommes. Par exemple, 43,9 % des jeunes actifs sont dans l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire (hors secteur agricole), alors même que 86 % d'entre eux enregistrent des bénéfices inférieurs au salaire moyen des jeunes employés (OCDE, 2017b).
- Le financement représente aussi une contrainte majeure. Le déficit de financement et de crédit des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en Afrique est estimé à environ 136 milliards USD. Les emprunts à long terme et le financement par capitaux propres sont rares : près de 60 % des prêts ont une durée inférieure à un an ; moins de 2 % des prêts ont une durée supérieure à dix ans (Ashiagbor *et al.*, 2018). Cette difficulté a plusieurs conséquences notables :
 - La plupart des entrepreneurs comptent sur leur épargne personnelle et leur réseau pour obtenir un capital de départ.
 - Pour les femmes, les restrictions légales liées au genre peuvent les empêcher de posséder des biens, rendant encore plus difficile l'obtention de prêts. En Afrique de l'Ouest, par exemple, l'indicateur d'institutions sociales et égalité femme-homme (SIGI) montre que les femmes ne représentent que 14 % des propriétaires de terres agricoles, et seulement 37 % d'entre elles possèdent un compte bancaire (OECD, 2019).



Une étudiante en médecine également entrepreneuse dans la mode, dans son atelier de Gwagwalada, au Nigeria.

« Pour environ un tiers des entrepreneurs africains, leur choix de se lancer dans l'entrepreneuriat a été motivé par l'absence d'emplois dans l'économie formelle. »

Les politiques publiques peuvent soutenir le rôle des entrepreneurs dans l'industrialisation de l'Afrique en ciblant les compétences entrepreneuriales, le développement des *clusters* et le financement des entreprises

Les expériences de l'Île Maurice ou du Rwanda en sont d'excellents exemples. En parallèle, des politiques sociales doivent accompagner la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. L'accès aux formations se révèle alors essentiel, car les compétences se détériorent rapidement lorsqu'elles s'exercent dans le cadre d'un travail indépendant de qualité médiocre, y compris de programmes de travaux publics comme en Afrique du Sud.

Les politiques publiques doivent promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Améliorer les compétences managériales et encourager l'apprentissage s'avèrent également cruciaux. Actuellement, les jeunes sans formation ou dont le niveau d'étude correspond à celui du primaire abondent dans l'entrepreneuriat ; à Madagascar et en Côte d'Ivoire, ils représentent respectivement 43,9 % et 70,7 % des entrepreneurs (OCDE, 2017b). Il est donc nécessaire pour les pays africains d'investir dans les compétences afin de rester compétitifs sur les marchés internationaux. Intégrer des programmes

d'entrepreneuriat dans les programmes du secondaire peut permettre de mieux éveiller les jeunes.

Les politiques favorisant le développement de *clusters* (regroupements d'entreprises) peuvent également contribuer à accroître la productivité de celles-ci, y compris des plus petites. En effet, la proximité des entreprises favorise le transfert des connaissances, des idées et des technologies, ce qui est susceptible de promouvoir la spécialisation et de dynamiser l'innovation. C'est aussi un moyen pour les entreprises de bénéficier d'infrastructures communes et de services partagés, et ainsi d'abaisser leurs coûts. Les *clusters* créent un réservoir de main-d'œuvre, de matières premières et de fournisseurs. Ils permettent aux entreprises de se concentrer sur des activités qui constituent leur avantage comparatif, tout en ayant accès à de plus vastes marchés.

Toutefois, des biens publics (infrastructures et services adéquats) doivent être accessibles afin de permettre aux entreprises de coopérer, et garantir leur proximité avec leurs clients et les marchés. Les produits proposés doivent être en cohérence avec les avantages comparatifs (latents ou révélés) de chaque regroupement. Enfin, les entreprises d'un même *cluster* doivent pouvoir compter sur des liens solides avec l'économie locale, notamment informelle. Pour éviter de bâtir des « cathédrales dans le désert », les politiques peuvent aussi tirer parti de *clusters*

informels déjà existants, qui sont nombreux en Afrique. Au Ghana, le gouvernement a amélioré les infrastructures et la formation dans le Suame Magazine, où quelque 200 000 petites entreprises produisent des pièces automobiles, souvent à partir de pièces usagées.

Les politiques peuvent aussi promouvoir l'accès au financement

Dans la finance innovante, les investisseurs privés et les acteurs philanthropiques représentent des alliés dans la réalisation des ambitions de développement de l'Afrique. En effet, les investisseurs privés peuvent soutenir le renforcement des infrastructures et aider les entreprises locales à se mettre à niveau *via* des transferts de technologies et de connaissances. Toutefois, des progrès restent à faire dans le domaine financier : entre 2012 et 2016, le financement privé ne représentait en moyenne que 6,2 % du total des investissements dans les infrastructures. Les acteurs philanthropiques deviennent progressivement des sources importantes de financement du développement. Entre 2013 et 2015, l'Afrique a reçu 6,6 milliards USD de fondations philanthropiques, qui proposent de nouvelles approches du développement analogues à celles des entreprises (OCDE, 2018).

Enfin, et surtout, les actions multilatérales peuvent soutenir efficacement les efforts d'industrialisation de l'Afrique en développant de véritables partenariats. La coordination au niveau européen peut aider à renforcer les capacités, tout en finançant le programme de développement de l'Afrique. Par exemple, le plan d'investissement extérieur de l'UE – d'une valeur de 4,1 milliards d'euros – peut mobiliser des fonds publics pour attirer des investissements privés vers les pays africains au profit de secteurs stratégiques générateurs d'emplois. Ce plan se focalise sur les énergies renouvelables, la connectivité, le numérique, la construction de villes durables et le financement des PME, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'entrepreneuriat rural.

À la lumière de la dynamique d'intégration régionale de l'Afrique – notamment de la ZLEC –, des accords de partenariat équilibrés sont essentiels. Dans ce contexte, l'Union africaine a exprimé sa nette préférence pour un

engagement dans une approche de partenariat de continent à continent avec l'Europe, dans la perspective des négociations post-Cotonou, à l'horizon 2020. De même, le rapport sur *Les dynamiques de développement en Afrique*, élaboré conjointement par l'Union africaine et le Centre de développement de l'OCDE, avec l'appui de l'Union européenne et de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, va permettre de continuer de soutenir ces efforts sous la forme de conseils stratégiques fondés sur des données factuelles.

Bibliographie

- AfDB/OECD/UNDP (2017), "African Economic Outlook 2017: Entrepreneurship and Industrialisation", OECD Publishing, Paris.
- ALLEN T., HEINRIGS P. & HEO I. (2018), "Agriculture, Food and Jobs in West Africa", *West African Papers*, n°14, OECD Publishing, Paris.
- ASHIAGBOR D. *et al.* (2018), "Financing Infrastructure in Africa", in *Banking in Africa: Delivering on Financial Inclusion, Supporting Financial Stability*, European Investment Bank, Luxembourg.
- AUC/OECD (2018), "Africa's Development Dynamics 2018: Growth, Jobs and Inequalities", AUC, Addis Ababa/OECD Publishing, Paris.
- CAF (2013), "Enhancing productivity in Latin America: From subsistence to transformational entrepreneurship", Economics and Development Report, CAF Development Bank of Latin America.
- GSMA (2015), "State of the Industry Report: Mobile Money", Groupe Spéciale Mobile Association.
- OECD (2018), "Private Philanthropy for Development", The Development Dimension, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017a), "Production Transformation Policy Reviews: Actions to Succeed in a Changing World", OECD Development Policy Tools, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017b), "Unlocking the Potential of Youth Entrepreneurship in Developing Countries: From Subsistence to Performance", Development Centre Studies, OECD Publishing, Paris.
- UNCTAD (2015), "Economic development in Africa: Unlocking the potential of Africa's services trade for growth and development", Geneva, Switzerland.